

## La rhétorique réactionnaire

# Mérite

L'affaire du « Prince Jean », crédité par Plantu d'un « diplôme de fils »<sup>1</sup>, aura eu le mérite involontaire de contribuer à la divulgation des modes de domination des fractions dominantes des classes dominantes : qu'il ait dû en définitive renoncer à briguer la présidence de l'EPAD<sup>2</sup> ne change rien à la portée pédagogique de la fable<sup>3</sup>. L'indignation provoquée par l'élection annoncée de Jean Sarkozy – inscrit en deuxième année de droit à 23 ans – s'est d'abord focalisée sur son absence de titre scolaire, rappelant ainsi le principe, scolaire, de la légitimité dominante. Pour tenter de lui sauver la mise, la réplique sarkozyste a alors exhibé sa « légitimité démocratique ». « On a voulu faire croire à une nomination. C'est un mensonge. Alors qu'il s'agit au

GÉRARD MAUGER

contraire d'une élection. Ou plutôt de trois élections successives. [...] Depuis le début de mon parcours politique, je n'ai jamais été nommé, toujours élu », protestait l'intéressé<sup>4</sup>. Le Premier ministre, François Fillon, lui emboîtait le pas<sup>5</sup> et le secrétaire général de l'UMP, Xavier Bertrand, n'était pas en reste : « Le début du parcours de Jean Sarkozy est dû à une seule chose : l'élection. [...] Voilà sa légitimité<sup>6</sup>. » Ce faisant, ils dévoilaient en chœur quelques-uns des soubassements de la « légitimité démocratique » opposable à la « légitimité scolaire ». Le tollé visait, enfin, une « affaire » perçue comme l'indice d'une restauration de l'Ancien Régime<sup>7</sup>, où

1. *Le Monde*, 15 et 17 octobre 2009.

2. Établissement public d'aménagement de la défense. Sur l'EPAD, voir Florence Hubin avec Martine Chevaleret, « L'EPAD, un trésor aux mains de l'État », *Le Parisien*, 13 octobre 2009 ; Samuel Laurent, « Qui décide quoi à l'EPAD ? », *Le Figaro*, 13 octobre 2009. Sur l'histoire sulfureuse de l'institution, voir David Severnay, « Jean Sarkozy hériterait de 50 ans de coups tordus à La Défense », *Rue 89*, 10 août 2009.

3. « Deux semaines de tollé, 5 jours de réflexion... et Jean Sarkozy renonça », *Le Monde*, 24 octobre 2009.

4. *Métro France*, 13 octobre 2009.

5. *Cit. in Le Monde*, 14 octobre 2009.

6. *Cit. in Mediapart*, 12 octobre 2009.

7. La référence à la monarchie était omniprésente : voir « Quand Sarko 1<sup>er</sup> prend la Défense du dauphin Jean », *Le Canard enchaîné*, 14 octobre 2009, « Le « prince Jean » moqué », *L'Humanité*, 13 octobre 2009, « Prince Jean », *Le Monde*, 14 octobre 2009, etc. « Sommes-nous revenus en France dans une pratique de cour si perverse que nul n'oserait dire au monarque qu'il se fourvoie ? », osait courageusement Éric Fottorino (« Brouillage », *Le Monde*, 14 octobre 2009).

« la naissance » décidait de l'avenir de chacun : il rappelait ainsi que « l'héritage », sous ses diverses formes, reste le principe décisif de l'allocation des ressources.

En revendiquant la légitimité « démocratique », l'intéressé et ses « supporters » mettaient en évidence l'importance décisive en matière électorale de cet héritage spécifique qu'est « le capital social<sup>8</sup> » (les « relations » ou le « piston » de la sociologie spontanée) : le groupe familial, dont le patronyme résume le capital social, étant évidemment le plus immédiatement disponible de ces réseaux de « relations utiles »<sup>9</sup>.

Mais, le privilège qui apparaît sous la forme explicite de l'héritage économique et du capital social, dissimule la transmission beaucoup plus discrète et plus indirecte de l'héritage culturel. Elle est la clé de la « légitimité scolaire », beaucoup plus efficace parce que beaucoup mieux dissimulée. Bourdieu et Passeron ont montré, il y a plus de quarante ans, que les succès ou les

échecs imputés à « la personne », à ses « dons naturels » ou à ses « mérites », dépendent en réalité de l'affinité entre les usages culturels d'une classe (à commencer par la langue qu'on y parle) et les critères qui définissent la réussite au sein du système scolaire, c'est-à-dire, en définitive, de l'héritage culturel transmis par la famille d'origine<sup>10</sup>. La cécité à l'inégale distribution sociale du capital culturel hérité conduit à imputer les inégalités de réussite scolaire à des inégalités de « dons » dans la version bourgeoise (qui reformule à sa manière l'idéologie de la « naissance ») ou à des inégalités de « mérite » dans la version petite-bourgeoise. C'est ainsi qu'en attribuant au « don » ou à « l'effort » les effets de l'héritage culturel, les classes dominantes légitiment leurs privilèges.

Mais, dira-t-on, la transmission de l'héritage culturel – si héritage il y a – semble avoir échoué dans le cas de Jean Sarkozy. Faute de « dons scolaires » à revendiquer, certain(e)s lui ont attribué, dans le même registre, « talent », « vocation » ou « passion » révélés dans le champ politique. « Ce n'est pas parce qu'il est le fils du président qu'il est là, c'est parce qu'il a le talent pour le faire », expliquait ainsi Patrick Balkany<sup>11</sup>. Valérie Pécresse soulignait combien « l'engagement politique est quelque chose de beau, en particulier

8. Selon Bourdieu, le « capital social » désigne « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance, ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes [...] mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles » (Pierre Bourdieu, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, janvier 1980, p. 2-3).

9. Pour prendre la mesure des effets du capital social dans une carrière politique, voir Hervé Liffra, « Papa Sarko aux commandes de la machine à fiston », *Le Canard enchaîné*, 14 octobre 2009 ; Raphaëlle Bacqué, « À l'école paternelle », *Le Monde*, 21 octobre 2009.

10. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964 et *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

11. *Le Journal du dimanche*, 12 octobre 2009.

chez les jeunes<sup>12</sup> » et Laurence Parisot « trouvait formidable que quelqu'un de jeune, d'engagé, puisse avoir l'ambition de diriger un établissement public de cette nature<sup>13</sup> ». Le « cas » est également paradigmatique de ce point de vue. Il permet, en effet, de mettre en évidence la coexistence conflictuelle entre un « mode de reproduction familial » (transmission entièrement contrôlée par la famille d'un droit de propriété héréditaire) et un « mode de reproduction à composante scolaire »<sup>14</sup>. La différence fondamentale entre les deux, explique Bourdieu, réside dans la logique statistique du mode de reproduction à composante scolaire : en servant les intérêts des classes dominantes, l'École ne peut manquer de sacrifier les « droits de bourgeoisie » de quelques-uns de leurs membres. Le cas « Sarkozy junior » rappelle utilement à la fois que le mode de reproduction familial peut être réactivé pour organiser le sauvetage des « naufragés scolaires » de la bourgeoisie, que le conflit se perpétue entre les fractions des classes dominantes associées à tel ou tel mode de reproduction (capital économique sans grand capital culturel d'un côté, capital économique associé au capital culturel de l'autre) et que l'intérêt idéologique

collectif bien compris des classes dominantes, quels que soient les rapports de force internes, ne permet pas de renoncer à « l'idéologie méritocratique » propre au « mode de reproduction à dominante scolaire ». En « bon père de famille », Nicolas Sarkozy a d'abord tenté d'assurer l'avenir de son fils, alors même que la fonction de président de la République lui imposait de reprendre à son compte « l'idéologie méritocratique » assortie du corollaire de l'« égalité des chances » : « ce qui compte en France pour réussir ce n'est plus d'être « bien né », c'est d'avoir travaillé dur et d'avoir fait la preuve, par ses études, par son travail, de sa valeur », déclarait-il en présentant sa réforme du lycée le 13 octobre dernier<sup>15</sup>. Entre l'intérêt de la lignée et celui des classes dominantes, la contradiction était trop visible : on le lui fit bien voir<sup>16</sup>... ■

12. *Le Figaro*, 14 octobre 2009.

13. *Le Figaro*, 13 octobre 2009.

14. Bourdieu définit le « mode de reproduction à composante scolaire » par une « transmission plus ou moins complètement assurée et contrôlée par l'École (et l'État), d'un pouvoir viager, fondé sur le titre scolaire — qui, à la différence du titre de propriété ou du titre de noblesse n'est pas transmissible héréditairement » (Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grande écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p. 396).

15. Erik Emptaz, « Rejeton de présence », *Le Canard enchaîné*, 14 octobre 2009.

16. « Pourquoi Jean Sarkozy a renoncé à briguer la présidence de l'EPAD », *Le Monde*, 24 octobre 2009.